Economie, fiscalité, la CGT monte au créneau

Alors que le président Talamoni a présenté le 3 mai dernier les premières pistes pour un statut fiscal et social, et qu'il sera question, demain à l'Assemblée de Corse, de fiscalité patrimoniale, Jean-Pierre Battestini, secrétaire général de la CGT Haute-Corse, estime que des garde-fous doivent être posés.

Apparemment, les mesures sociales et fiscales évoquées par le président de l'Assemblée vous laissent sceptique...

Que ce soit lors des sessions du conseil économique et social (CESC) ou lors des débats sur la fiscalité, la CGT de Corse est toujours force de proposition. Dernièrement encore, à l'occasion de l'exposé fait au CESC avant le débat sur les orientations budgétaires, j'ai contesté au nom du syndicat la probable augmentation de la taxe sur les transports en 2017 évoquée par le président de l'Exécutif. La CGT avait eu la même attitude en 2015 lorsque Paul Giacobbi voulait augmenter la taxe régionale sur les carburants. Car, en matière de TVA il faut rappeler que l'État, à travers des taux réduits pour la Corse, accorde chaque année une ristourne de près de 300 M€. Ainsi le bâtiment bénéficie d'un taux à 10 % soit la moitié du taux national avec pourtant des prix records dans l'immobilier et un déficit de logements sociaux.

Vous dites être force de propositions, celles que vous faites, justement ?

Nous proposons que le produit des successions importantes soit attribué à l'établissement public foncier corse pour rattraper notre retard en matière de logements sociaux. Ce serait plus juste que de mettre à contribution les insulaires vivant modestement, comme c'est le cas actuellement avec une taxe nouvelle sur les impôts locaux.
Nous demandons, en outre, un état des lieux sur toutes les mesures fiscales dont bénéficient les entreprises corses afin d'en évaluer les coûts et leur efficacité.

Vous dénoncez également des distorsions dans divers secteurs. Des exemples ?

Concernant le soi-disant surcoût de la masse salariale insulaire dans le tourisme, deux contrôles sur trois dans l'hôtellerie-restauration se traduisent par une infraction. Sans compter le travail dissimulé, les horaires abusifs, la problématique des travailleurs détachés, etc.
Dans le maritime, la solidarité nationale accorde 187 M€ annuels avec l'enveloppe de continuité territoriale. Résultat, des camions de transport flambant neufs, mais un coût de la vie très supérieur malgré une TVA réduite à 2 % sur les produits alimentaires. Une économie basée essentiellement sur le tourisme et des mesures fiscales et sociales sans contreparties attribuées aux entreprises, cela ne marche pas puisque chômage et précarité explosent. En revanche, c'est toujours une petite minorité qui capte ces mesures pour ses intérêts particuliers. Nous resterons d'autant plus vigilants sur ces questions budgétaires que l'exemple ruineux et scandaleux de la zone franche ne doit pas être oublié.

A.-C.C.

Jean-Pierre Battestini. / ARCHIVES CORSE-MATIN

"Les objectifs affichés de déploiement du tri sélectif ne paraissent pas réalistes. Aucun territoire au monde n'est passé de 6 à 80 % de tri en trois ans." / ARCHIVES CORSE-MATIN

Plan déchets de l'Exécutif Prima a Corsica : "Ne pas opposer le stockage au tri"

Prima a Corsica a planché sur le projet de plan déchets proposé par l'Exécutif *"dans un esprit constructif"*, assure le groupe conduit par Paul Giacobbi et Maria Guidicelli. On pourrait rajouter l'esprit de l'ancienne mandature qui estime en partager l'ambition sans faire l'économie d'inquiétudes qui peuvent être lues comme des critiques naissantes.
D'abord sur les quantités à traiter, *"avec un volume de déchets recyclables qui paraît surévalué et un recours à l'enfouissement sous-estimé. Le document élude la question du stockage et la nécessité pourtant évidente d'ouvrir de nouveaux sites de stockage pour satisfaire les besoins à court et moyen terme. À notre sens, le document final devra cesser d'opposer le stockage au tri et montrer la complémentarité de ces modes de traitement. À ce sujet, les objectifs affichés de déploiement du tri sélectif ne paraissent pas réalistes. Aucun territoire au monde n'est passé de 6 à 80 % de tri en trois ans !"*
Ensuite, le groupe prend acte de la proposition positive de mise en place d'unités de tri mécano biologiques appelées unités de surtri. *"Cependant, le projet proposé fait le choix d'installations provisoires qui ne garantissent en rien la maîtrise des coûts et le taux de valorisation de 35 % affiché."*
Il suggère de tenir compte et de s'adapter dans le projet définitif aux retours d'expériences des différentes intercommunalités de Corse. Pour conclure : *"Le projet de plan devra répondre à toutes les questions posées, notamment techniques, et, en conséquence faire l'objet de modifications substantielles avant sa présentation devant l'Assemblée pour recueillir l'assentiment de notre groupe."*

J.M.R